

## **CHARTRE ECO CITOYENNE DE MISE A DISPOSITION D'UN COMPOSTEUR INDIVIDUEL**

Entre la Communauté d'Agglomération du Grand Dax, représentée par sa Présidente :  
Madame Elisabeth BONJEAN,

Et,

Mr/Melle/Mme (Nom, Prénom) :

Résidant sur la commune de :

Adresse :

Téléphone :

Adresse mail :

Justificatif de domicile fourni :  OUI  NON

Le bénéficiaire s'engage à :

- Utiliser correctement le matériel fourni :
  - Le bio seau pour trier ses déchets à la source ;
  - Le composteur pour pratiquer le compostage dans le jardin.
- Répondre aux demandes d'informations du Grand Dax ;
- Informer le Grand Dax des difficultés ou des dysfonctionnements rencontrés ;
- Assurer le nettoyage et la restitution du matériel en cas de déménagement ou d'insatisfaction.

En contrepartie, la Communauté d'Agglomération du Grand Dax s'engage à :

- Apporter une aide technique et des conseils d'utilisation ;
- Changer le matériel après sept ans d'utilisation, si celui-ci est dégradé et après visite d'un agent du Grand Dax.

Fait à :

Le :

Signature du bénéficiaire.

Précédé de la mention « lu et approuvé »

